

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Band: 27 (1954-1955)

Heft: 5

Rubrik: Internationale Umschau

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2.— Le taux des contributions passe de 1,7⁰/₀ des salaires à 1,5⁰/₀. Cette réduction a effet rétro-actif au 1er janvier 1954.

Les établissements paieront donc dorénavant:

- a) 1,5⁰/₀ à la Caisse d'allocations familiales
 - b) 0,1⁰/₀ à la Caisse de l'AVDIP.
 - c) 4,2⁰/₀ à la Caisse AVS
- Soit 5,8⁰/₀ au total.

La Caisse de l'AVDIP verse les cotisations individuelles des membres à la Fédération.

3.— Les jeunes gens bénéficient des allocations (Fr. 25.— par mois) jusqu'à 20 ans (jusqu'ici, jusqu'à 18 ans).

Caisse de retraite:

Le développement de cette caisse permet au Conseil de fondation d'élever le plafond des traitements déclarés de Fr. 10 000.— à Fr. 12 000.—.

Contract collectif:

L'Association Vaudoise forme avec l'Association professionnelle des professeurs de l'enseignement privé, la Corporation de l'enseignement privé, dirigée par un Conseil professionnel. Ce dernier a établi un projet de contrat collectif qui a été ratifié à l'unanimité par nos membres. De nouvelles études permettront d'étendre ce contrat aux internats.

On se plaît à signaler ici l'excellent esprit qui anime tous ceux qui se rattachent à la Corporation et nos agréables relations avec l'Association des professeurs.

Dans d'autres domaines encore, l'Association Vaudoise fait preuve d'une grande vitalité. Ce sera l'objet d'autres communications. Paul Nicolet

*

INTERNATIONALE UMSCHAU

Les services d'hygiène scolaire

Conférence régionale européenne à Grenoble
14—19 juin 1954

Étendre le champ d'action des services d'hygiène scolaire afin d'y inclure dorénavant les adolescents scolaires et les étudiants; rendre plus efficaces et plus vivants les services actuels en favorisant les contacts personnels entre médecin, enfant, infirmière, professeur et parents; lutter contre tout automatisme dans le travail des médecins et infirmières scolaires; entretenir une coopération intelligente entre le médecin et l'enseignant, notamment pour réduire le surmenage et pour développer l'éducation sanitaire; encourager les échanges d'informations

en créant des sociétés nationales d'hygiène scolaire; grouper ces sociétés en une fédération européenne — tels sont quelques-uns des objectifs définis au cours de la Conférence européenne sur les services d'hygiène scolaire qui s'est tenue récemment à Grenoble (France).

Portée de la Conférence

Les 22 pays participants peuvent, en quelque sorte, être divisés en deux catégories: d'une part, ceux dans lesquels la scolarité est pratiquement générale, où les services sanitaires sont donc, dans l'enseignement primaire au moins, étendus à presque tous les enfants, et où l'hygiène scolaire s'exerce surtout sous forme préventive; d'autre part, les pays dans lesquels la scolarité se développe aujourd'hui progressivement, où de nombreuses maladies sociales scolaires sévissent encore (par exemple le trachome, le paludisme, etc. en Afrique du Nord), et où l'hygiène scolaire doit également poursuivre une tâche curative.

Cette participation variée a donné à la Conférence une portée plus grande et ses conclusions sont donc applicables en dehors du groupe de pays relativement bien développés de l'Europe même. A la Conférence de Grenoble, la nécessité d'élargir les vues dans ce sens était défendue par le Dr E. Berthet, Directeur du Centre international de l'Enfance. Le Dr E. Aujaleu, Directeur de l'Hygiène sociale au Ministère de la Santé publique de France, mit l'accent sur la nécessité de considérer les services d'hygiène scolaire comme partie intégrante de l'ensemble cohérent que constituent les services de santé d'un pays. Le point de vue des enseignants était formulé par les représentants de l'Unesco, M. C. Bibby et le Dr Torpe, et par Mme Mezeix, Inspectrice générale des écoles maternelles en France. Les infirmières étaient également représentées et il fut ainsi possible d'éviter les dangers d'un professionnalisme étroit. Comme presque tous les participants occupent des postes de direction dans les services d'hygiène scolaire de leur pays, il y a tout lieu d'espérer que les conclusions de la réunion se traduiront, ici et là, par des mesures concrètes.

Examens médicaux

Le médecin scolaire ne doit examiner qu'un enfant à la fois. Même si l'examen est très bref, il faudrait qu'il se déroule dans une ambiance de «chaude humanité» et devrait contribuer à l'éducation sanitaire de l'écolier. La présence à l'examen médical d'une personne qui connaît bien l'enfant — parent ou professeur — peut souvent revêtir une grande importance, surtout dans le cas d'enfants au-dessous de dix ans.

Coopération entre services sanitaires

Dans un certain nombre de pays, il existe un besoin de coopération plus étroite, surtout avec les services de protection de la mère et de l'enfant, et il faudrait trouver le moyen de faire bénéficier les médecins scolaires d'une partie au moins des renseignements accumulés par ces services. Une coopération analogue est souhaitable entre les services d'hygiène scolaire des écoles, lycées, universités et, sous certaines réserves, avec d'autres services sanitaires, par exemple: médecine du travail.

«Plus il y a de devoirs, plus le maître est incapable»

Ce point de vue extrême a prêté à discussion et les participants ont reconnu que la fatigue scolaire est souvent due non pas tellement à la quantité qu'à la qualité des services. Il faudrait remplacer la corvée traditionnelle par un travail bien adapté à la vie en dehors de l'école et capable de capter l'intérêt de l'enfant.

«Ce qui fatigue, ce n'est pas le travail fait, mais bien celui qui n'est pas encore fait». C'est là un autre point soulevé au cours de la Conférence. Lorsque l'écopier n'a pas encore fait ses devoirs, ses loisirs en sont assombrés et il ne peut bénéficier pleinement des jeux et des contacts sociaux. De plus, il arrive bien souvent que les parents et les professeurs exigent trop des enfants en essayant de leur faire apprendre ce qui nécessiterait d'eux une maturité plus grande et un appétit de connaissances plus fort. Certains programmes scolaires pourraient être révisés dans ce sens.

Les participants ont également estimé qu'il faudrait parfois consacrer plus d'attention et de temps aux activités physiques en plein air.

Education sexuelle

L'éducation sexuelle est, par priorité, l'affaire de la famille. Dans la plupart des pays du nord-ouest de l'Europe, l'éducation sexuelle à l'école n'est plus considérée comme dangereuse, anormale ou rare. Il en est de même pour certains pays du sud-est de l'Europe. Par contre, dans les pays de langue latine, cette éducation est encore peu commune mais on commence à s'interroger sur l'utilité d'un tel enseignement à l'école. Dans ce domaine, des échanges d'informations plus poussées sur le plan international seraient désirables.

«Notre enfant va bien, grâce à l'école»

Entre autres conclusions, on peut mentionner celles concernant l'éducation des enfants atteints de déficiences de la vue ou de l'ouïe; la nécessité

d'examens médicaux pour le personnel de l'école afin de dépister d'éventuelles maladies transmissibles dangereuses pour les élèves; les services dentaires; la prophylaxie de la carie dentaire par des mesures d'hygiène appropriées, par la diminution de la consommation de sucreries et la fluorisation de l'eau potable; l'amélioration de l'éducation sanitaire par la coopération du médecin avec le personnel enseignant et les parents; les diplômes universitaires d'éducation sanitaire; la publication de manuels et périodiques traitant de l'hygiène scolaire; et la réunion d'une seconde conférence qui discuterait de problèmes n'ayant pas figurés à l'ordre du jour de la Conférence de Grenoble comme, par exemple, la santé mentale à l'école. Com.

*

BÜCHERBESPRECHUNG

Illustrierte Schweizerische Schülerzeitung «Der Kinderfreund» No. 2, Juni 1954.

Die vorliegende Nummer dieser Jugendzeitschrift bringt einige interessante Artikel: Um em Gmüesmärit. Es Stückli vo der Cécile Ochsebei. — Kletterbohnen. Englisches Volksmärchen. — Ausgegrabene Frauenschüeli. Von Rud. Egli. — Die alte Lärche. Von Renée Roulet. — Die schwarze Amsel. Volksmund. — Dem Vöglein die Freiheit. Aus dem Russischen übersetzt von Natalie Oettli.

Die Zeitschrift ist zu beziehen durch die Buchdruckerei Bächler & Cie., Bern. K. G.

SCHULHEFTE

Farbige Prefsspanhefte, Wachstuchhefte, Zeichenmappen, Zeichenpapiere, schwarzes und farbiges Tonzeichenpapier beziehen Sie vorteilhaft bei

EHR SAM-MÜLLER SÖHNE & CO.
Zürich 5 Limmatstraße 34 Tel. (051) 42 36 40



Kultivierte Pfeifenraucher

sind hell begeistert vom «Fleur d'Orient» einem Luxustabak, geschaffen von Burrus. Das Paket kostet nur 85 Cts. Jeder Zug ein Genuss.